



REMEDES FACILES
Pour les pauvres, qui se
peuvent faire par tout &
sans frais. Fait l'an 1675.

A MESSIEURS LES CUREZ Charitables.

E su s-Christ, pour fondement de la Mission de ses Disciples, & Apôtres, leur recommanda tres-expressément: Curate insirmos, Ayez soin des malades. Qui soulage le corps, guerit aisément l'ame. C'est pourquoy les Pasteurs de ce Divin Medecin, & des Apôtres, sont obligez de procurer des remedes aux pauvres, quand ils sont malades, & tout autre secours.

L'Eglise un fort long-temps, a eu

393

un si grand soin des malades, pauvres & riches, qu'elle souffroit que les Ecclesiastiques exerçassent la Medecine, pour leur faire donner les Sacremens de bonne heure. Les Prêtres & les Religieux, pendant une longue suite de siecles, ont enseigné & pratiqué la Medecine gratuitement. On a pris pour pretexte du relâchement, les Canons qui désendent la Chirurgie, seulement à cause de l'essusion du sang, & les peu charitables veulent l'étendre, à tout le reste de la Medecine.

En France on en a usé autremét. L'an 1516. par le concordat du Roy François Premier, avec Leon X. Titre 12. les Graduez en Medecine, parviennent aux Benefices, come les autres Graduez. Medecins sont employés avec les autres Graduez, dans le rôle que l'Université de Paris envoye tous les ans à Rome; & plusieurs de ses Medecins Graduez, parviennent par là aux Benefices: Et partant si les Officiers de Rome, pour tirer argent veulent obliger nos Medecins Eeclesiastiques, de prendre des dis-

394 Recueil de Receptes.
pences sous pretexte de ces Canons qui
désendent la Chirurgie, seulement c'est
un abus contre les droits de l'Eglise
Gallicane, à quoy le Roy remediera,

quand il lui plaira.

Il y a bien plus, ç'a été l'an 1580. que le Cardinal de Toute-Ville Legat en France, permit aux Docteurs de Medecine de Paris de se marier, ce qu'il ne set que du consentement des Chanoines de Nôtre Dame, qui étoient les Docteurs de la Faculté.

Dans le dernier siecle, encore les RR. PP. Jesuites, par un zele digne de leur charité, demanderent la permission de donner des remedes, pour faire plus de fruit dans leurs Missions, & l'obtinrent

du Pape Gregoire XIII.

En France, comme il a été dit, cela appartient de droit, à tous les gens d'E-glise, aussi plusieurs Missionnaires distribuent, ou font distribuer des remedes dans leurs Missions. Un pauvre home gueri d'une maladie qui l'empêche de gagner du pain à sa famille, par les soins charitables de son Curé, ou des Missionnaires, croit leur être plus obligé qu'à tous leurs Prônes, & Sermons;

& se laisse par là conduire plus aisément au spirituel, que par toutes sortes d'exhortations: qui soulage le corps, comme il a été dit, guérit aisément l'ame.

C'est pourquoy Je su s-Christ commande si souvent aux Pasteurs, d'avoir soin par tout des malades, In quamcunque civitatem intraveritis, curate infirmos. C'est pour cela encore, qu'il canonise la Samaritaine d'avoir bandé les playes de cet homme blessé dans le grand chemin, & qu'il prononce anatheme contre le Prêtre pour ne l'avoir pas fait; & luy ordonne de le faire à l'avenir. Vade & tu sas similiter.

Cependant, l'Assemblée charitable de Paris, qui a fait dresser le memoire des remedes cy-apres pour tâcher à soulager tous les pauvres du Royaume; ne prie Mis les Curez maintenant, sinon d'avoir agreable d'exhorter les laiques, à les distribuer à ces pauvres membres de Jesus-Christ, delaissez & aban-

donnez.

Ces remedes sont éprouvez; plusieurs de Nosseigneurs les Evêques, qui ont établi la distribution dans leurs Dioce-

ses, on atteste qu'ils faisoient des cures qui tenoient du miracle, à l'Assemblée generale du Clergé de 1670. qui exhorta en consequence tous les Prelats

d'en secourir les pauvres.

Ensuite, un tres-grand nombre de Prelats & de Curez, ont établi des Confreries de la Charité qui distribuent de ces remedes, comme il a êté dit ailleurs. Tout le monde se met de ces Confreries à cause, principalement, des prieres, & des Messes, que chaque Confrere fait dire pour ceux qui meurent.

L'Affemblée Charitable de Paris, qui travaille à établir ces Coonfreries dans toutes les Parroisses pour secourir tous les pauvres, & tous les prisonniers du Royaume, comme elle y a êté conviée par la deliberation de ladite Assemblée du Clergé du 17. Novembre 1670 procure à tous les Curez, des Indulgences, comme celles des Agonizans, qui sont fort amples, des Autels Privilegiez, & le reste de ce qui est dit cyapres, le tout gratuitement.

POUR VENIR AUX REMEDES.

IL y a une eau qui ne coûte pas six deniers la pinte, dont la composition est cy-apres, qui guerit tous maux d'yeux, à la reserve des tayes formées, il faut alors l'operation de la main: elle guerit les naissantes.

2. Empêche la petite verole de mar-

ques.

3. Guerit les brûlures, gales, gratel-

les, dartres, eresypeles.

4. Guerit les vicilles playes, ulceres curables; ofte la douleur des incurables.

5. Guerit la teigne sans douleur.

6. Guerit les lepres naissantes, soulage les inveterées.

Composition de l'eau. Dans l'Hôtel Dieu de Paris , dans la sale du Rosaire , la Mere de S.Benoist en donne aux Pauvres , du dedans , & du dehors , de l'Hôpital.

1. PRenez deux gros de couperose blanche, & un gros de verd de 398 Recueil de Receptes. gris, du meilleur: pulverisez le tout,& le mettez dans un pot de terre verny, ou de grais. Jettez dessus trois pintes d'eau chaude, remuez le tout ensemble avec une spatule de bois, ou petit bâton, que l'eau ne soit froide.

2. Cette eau est pour les yeux, brûlures, & pour la gale & gratelle, quand

elle n'est pas inveterée.

3. Pour les gales, & gratelles inveterées, dattres, erysipeles, veilles playes & ulceres, & sur tout la Teigne, & la lepre, on sera l'eau trois à quatre fois plus forte: C'est à dire, sur trois pintes d'eau, on mettra six à huit gros de couperose, & trois à quatre gros de verd-de gris.

Vsage de cette Eau.

1. Toutes les fois qu'on voudra s'en fervir, ou en donner à quelqu'un, on la remuëra avec la spatule, asin que la matiere se répande par tout également, car elle va au sonds.

2. Pour les maux des yeux, on les lave de cette eau, par dehors, & on en fait couler dedans, avec le bout du

Between

Seconde Partie. 399 doigt par le coin de l'œil, renversant la téte, ou se couchant sur le dos; si le mal est violent, on peut s'en servir à toutes les heures du jour. Cela cuit un peu d'abord, la douleur cesse en un moment: l'experience a fait voir que ce remede est souverain.

3. Pour la gale & gratelle, qui n'est pas inveterée, qu'on se lave de la même eau soir & matin, & à midy, qu'on en frotte les poignets bien fort, on sera

bien-tost guery.

4. Pour la gale & gratelle inveterée, dartres, erysipeles, vieilles playes & ulceres : appliquez sur le mal deux linges blancs de lessive, trempez dans cette eau, que vous tiendrez toûjours mouillez si vous voulez guerir promptement, l'un sera delié qu'on mettra fur le mal, l'autre sera gros, en quatre doubles, qu'on appliquera sur le delié. Si par negligence, on laisse secher ces deux linges, le delié s'attachera à la playe, & l'écorchera quand on voudra le lever. Pour empêcher cela, on mouillera le gros linge, qu'on appliquera sur le delié, & quand le delié sera imbibé, il se levera sans rien écorcher.

Beaucassel

5. Pour la brûlure vous y appliquerez

des linges comme dessus.

6. Pour empêcher la petite verole, de marquer; quand elle sera venuë à suppuration, vous y appliquerez deux linges mouillez bien deliez que vous ne

laisserez pas secher.

7. Pour la teigne, on applique sur la tête rasée deux linges mouillez comme dessus, l'un delié, & l'autre gros en trois ou quatre doubles, qu'on ne laissera point secher. On guerira d'ordinaire en un mois, sans aucune douleur. Les remedes communs composez de poix, écorchent, & causent des douleurs effroyables: & pour la guerison, il faut d'ordinaire 3. mois & servent six mois.

8. Pour la lepre naissante, & inveterée, vous la frotterez jusques à l'écorcher, la bassinerez de cette eau, & appliquerez des linges mouillez, comme

pour la teigne.

9. Pour les maux cy-dessus, qui ne sont pas inveterez, à la reserve de la le-pre & la teigne, on pourra guerir sans se purger; Neanmoins si on se purge on guerira plus promptement, plus seure-

Seconde Partie. 401 ment, & sans crainte de rechûte.

Pour guerir toutes siévres où l'on tremble.

1. Une heure avant l'accés, on se mettra au lit bien chaudement, sans chemise, envelopé dans un linceul : On boira demy serier d'eau, ou de prisane, qu'on appelle demy chopine dans les Provinces, pefant huit onces. On mettra aux pieds une bouteille de terre de deux pintes pleine d'eau chaude; en sorte que la main puisse souffrir. On mettra aussi, sous chaque aisselle une bouteille de terre de pinte, pleine d'eau chaude. Si le frisson vient, dés qu'on le sentira, qu'on prenne encore huit onces d'eau tiede, qu'on ne boive point d'eau, ny de ptisane froide pendant l'accez, d'ordinaire on n'a point de soif, ayant fait ce que dessus.

2. Q'on demeure dans sa sueur, pendant tout l'accez, si on peut, apres cela, on s'essuyera, & on prendra un boüillon gras, ou maigre comme le pauvre l'aura, quand ce ne seroit que de l'eau tiede, & une heure apres, on pourra

manger si on a faim.

3. Plusieurs gueriront dés la premiere sueur; Neanmoins, pour empêcher la rechûte, il faut se fairer suër comme dessus, au jour & à l'heure que l'accez subsequent devroit prendre. Il n'y a point de siève, que la troisséme sueur

n'emporte.

4. Il y en a qui suent difficilement; si les bouteilles d'eau chaude, ne les excitent pas assez, qu'on prenne trois pains d'un sol chacun, tous chauds, qu'on les coupe par la moitié, qu'on verse de l'eau de vie, sur la mie, qu'on mette ce pain avec les bouteilles aux pieds, aux aisselles, sur l'estomac, & sur le nombril.

5. Si on étoit en lieu si pauvre qu'on n'eust pas dequoy avoir, ny bouteilles, ny pain, ny eau de vie, si on a des écuelles de bois ou de terre, qu'on les fasse boüillir dans l'eau, & qu'on les mette bien chaudes, aux pieds, sous les aisselles, sur l'estomac, & le nombril, & qu'on y en remette de chaudes, quad les premieres se refroidiront. On parlera cy-aprés d'une autre façon de suer dans un tonneau, qui est meilleure, plus facile, & qui ne coûte pas quatre sols.

Voicy un autre remede sans suer qui ne coûte pas cinq sols, pour guerir toutes siévres, quand on tremble, à la reserve de la quarte, qui neanmoins guerit

quelquefois.

Prenez le poids de deux êcus d'or, d'encens en larmes pulverisé: de safran, le poids de dix grains : de sel, le poids de deux écus d'or, & de la suye de cheminée, le poids de dix écus d'or; le jaune d'un œuf frais du jour : incorporés le tout avec un filet de vinaigre.

Quand il sera en consistance d'onguent, étendez-le sur des bandes de

linges de trois doigts de large.

Faites en deux braffelets que vous condrez sur les deux poignets du malade de demy-heure avant l'accez, & les y laisserz neuf jours fans les lever, quand bien le malade seroit guery, qui le sera d'ordinaire avant ce temps-là. Il est bon de ne faire l'onguent, que lors qu'on s'en vent servir; il a plus de force.

7. Pour guerir la quarte, prenez le poids de deux écus d'or de poudre à canon, detrempée dans un filet de vinaigre, appliquez-la en la forme cy-des-

fus sur le doigt, qui joint le petit doigt de la main gauche, & le laissez neuf jours. On m'a dit que le remede est excellent, je ne l'ay pas experimenté, je suis assenté de tous les autres contenus en ce Memoire.

Rhumatismes, Paralysies, Gouttes, Sciatique, toutes douleurs de nerfs, &c.

1. Les pauvres gens de campagne y sont fort sujets. On les sera sur comme dessus; le meilleur sera pour ces maux opiniâtres, de les faire suer dans un tonneau couvert, avec de l'eau de vie, dans une écuelle de terre où l'on met le seu que le malade remuë avec un bâton. En un moment, on est tout en sueur; il n'en coûte pas 5. sols. Tous les maux cy-dessus dans leur naissance, gueriront radicalement dés la premiere sueur, si le jour precedent, on s'est purgé de ces remedes du Clergé, en la forme que dit le livre, pour chacune des maladies cy-dessus.

3. Les inveterez, souvent gueriront aussi radicalement, du moins, on sera

des six mois, & des années sans s'en resfentir. Si on ne suë point dans le tonneau, il faut suër deux ou trois sois, comme dessus pour la siévre. La sueur du tonneau guerira aussi plus promptement les siévres.

3. On entrera nud dans le tonneau, & on prendra huit onces d'eau tiede, comme dessus pour la fiévre. Mais le meilleur est de faire ce qui suit : Prenez bois de buis, de laurier, & de genevre, de chacun une once, coupés-les par tranches, faites infuser le tout dans trois chopines d'eau, que vous ferez bouillir jusques à la reduction d'une pinte; sur la fin vous y mettrez un peu de feuilles de cerfeuil, & d'écorce de citron non confite, si vous en avez. Et en donnerez huit onces, au lieu d'eau chaude, pour exciter toutes sueurs : si vous ne pouvez trouver commodement les trois sortes de bois cy-dessus, prenez trois onces de celuy que vous trouverez. Celuy du buis est le meilleur, il fait tous les mémes effets que le gayac, qu'on va guerir si loin dans les Indes, & à si grands frais.

4. Si apres la sueur, il reste quelque ressentiment dans la partie malade, qu'on mette une cyroine dessus: Pour la faire qu'on fasse fondre de la poix de Bourgogne, qu'on l'étende sur un cuir delié, de la grandeur du mal, qu'on l'applique dessus, & qu'on l'y laisse, qu'elle ne se détache d'elle méme.

5. Au lieu de cette sorte de cyrolne, un emplâtre d'onguent divin est souverain: il guerit bien plûtost, & plus seurement, il est miraculeux pour plusieurs autres maux, comme on dira cy-apres.

Maux Veneriens.

Beaucoup de foldats aprés avoir êté aux armées, ouvriers & serviteurs apres avoir été dans les villes, & des pauvres Villageoises pour avoir êté nourrices d'enfans gâtez, sont perduës, & perdent leur famille: On tombe par pieces, au prix qu'on vend les remedes aux riches.

Voicy le moyen de guerir qu'il n'en coûtera pas un écu.

1. Purgez de ces remedes recommandez par le Clergé, si vous en avez, comSeconde Partie. 407
me il est dit dans l'article du scorbut. Le
livre ne parle point des maux veneriens, mais depuis la derniere impression on a trouvé par experience qu'ils
les guerissent parfaitement, les traitant
comme le scorbut.

2. Faites une ptisane avec bois de buys, qui vaut du gayac, comme on vient de dire cy-dessus pour les rumatismes, mettez sur chaque pinte de cette ptisane deux cueillerées de ce vin trempé, dont sont composés les purgatifs recommandez par le Clergé, faites user de cette ptisane, comme on use de la ptisane preparée pour les maux veneriens,

3. Si la verolle n'est pas formée, on guerira de tous les maux qui la precedent, sans suër; le plus seur sera neanmoins de se faire suër aprés avoir êté purgé dans un tonneau couvert, comme on vient de dire touchant les ru-

matismes.

4. J'ay vû une femme, pour deux écus guerir de la verolle, celles de son sexe, qu'on envoyoit aux Isles. Il falloit qu'elle eût quelque secret, comme celuy dont nous parlons.

Flux de Ventre.

1.S'il n'y a point de fiévre, on guerira en six ou sept jours, au plus tard, quelque irrité & inveteré qu'il soit, faisant ce qui suit. Si le malade a appetit, qu'on luy baille quatre potages de lait par jour, de chopine chacun, qu'on y méle un jaune d'œuf, & quatre onces de pain blanc en chacun, si on en a,& plus le malade a faim : si on peut, qu'on mette aussi une demie once de sucre en chaque potage, & qu'on ne mange & qu'on ne boive point autre chose, on n'aura point de soif. Qu'on se tienne au lit, ou du moins en lieu bien chaud. Je viens de guerir par ce regime, un cours de ventre irrité, inveteré, & que les remedes ordinaires n'avoient pû guerir. S'il y a fiévre, elle cessera en un jour, prenant les purgatifs du Clergé.

Colique.

1. Prenez un lavement, composé comme on dira cy-apres, qui ne revient pas à deux fols.

2. Melez

409

4. Mélez dans un verre quatre cueillerées d'huile, quatre d'eau de rose, quatre de gros vin clairet, & quatre de sucre, mélez le tout & l'avalez: mettez sur le nombril une écuelle chaude, comme sera dit cy-apres, & vous tenez au lit chaudement, vous serez bien tôt

guery.

3. Si vous êtes en lieu si pauvre, que vous ne puissiez faire les remedes cydessus, faites bouillir une écuelle de bois ou de terre dans l'eau, ou chausser celle de terre sur le seu, in bibez-la par dedans d'une cueillerée d'huile tel que vous l'aurez, appliquez-la sur le nombril, & n'y en remettez de chaudes, que la douleur n'ait cessé. L'huile de noix est le meilleur: si vous prenez de ces remedes du Clergé, toutes les douleurs cesseront en une heure.

Dysenterie.

1. Prenez cette composition d'huile, d'eau rose, &c. comme pour la colique, & toutes tranchées cesseront.

2. S'il n'y a point de siévre, faites ce qui est dit, pour le cours de ventre, & vous serez bien-tost guery; personne

Partie II.

n'en mourra prenant cette composition d'huile, d'eau rose, &c. dans la naissance du mal, si on a des remedes du Clergé, qu'on s'en serve, ils sont bien plus assurez, & plus prompts que tous autres.

Lavement qui ne revient pas à deux sols.

1. Si c'est pour tafraichir seulement, sur une chopine d'eau tiede, mettez six cueillerées de vinaigre qui sont trois onces.

2. Si c'est pour purger, mettez dix cueillerées de vinaigre, & de sel le poids de deux écus d'or. Si la constipation est extraordinaire, mettez seize cueillerées de vinaigre, & autant d'eau, & quatre onces d'huile ou de miel.

3. Si on a des tranchées, ne mettez point de vinaigre avec l'eau, mettez quatre onces de miel & quatre onces d'huile, celuy de noix est le meilleur.

4. Si c'est pour restraindre, faites decoction de son ou d'orge, avec deux onces de miel, & de deux jaunes d'œuss.

411

5. Si c'est pour appaiser les douleurs de la dysenterie, prenez une chopine de lait, avec trois pincées de graine de lin, & deux jaunes d'œufs.

Suppositoires.

nez du savon, ou la côte d'un chou frottée de beurre salé.

2. Voicy un suppositoire qui vaut un lavement: prenez un morceau de bougie long comme le doigt, & le frottez de siel de bœuf seché à la cheminée, detrempé avec un filet de vinaigre, & trois grains de sel.Dans un fiel de bœuf qui ne coûte rien, les bouchers le jettent, il y a dequoy faire plusieurs centeines de ces suppositoires.

Avertissement touchant la purgation.

1. Pour guerir de tous les maux cydessus, promptement, seurement & sans crainte de rechûte, il faut se purger au commencement du mal; & aprés la guerison, si les maux sont opiniâtres, ou inveterez, il faut se purger souvent; si

on a sur les lieux de ces remedes des pauvres recommandez par le Clergé, qu'on en use par preserence à tous autres, pour les raisons cy-devant dites,

& on sera bien-tôt guery.

2. Monsieur l'Evéque de Castres, par son Mandement pour l'établissement de ces remedes dans son Diocese, dit entr'autres choses, que l'an 1671.la dysenterie sut tres-sorte en sa ville Episcopale, qu'un grand nombre de riches en moururent, qui prirent des remedes ordinaires, & que tous les pauvres guerirent qui prirent de ces remedes du Clergé.

De Nevers on a écrit la même chofe pour la petite verole. De Lorraine on vient d'apprendre que cela a fait cesser la Peste, où l'on s'en est servy, comme on dira cy-apres, au Titre des Remedes de l'Illustre & Charitable Madame

Fouquet.

Onguent Divin, & ses vertus

1. On l'appelle divin, à cause que ses cures tienent du miracle. On le voit par experience aux Hôpitaux, & chez

413

grand nombre de personnes de qualité à Paris, & par tout le Royaume, qui en distribuent par charité aux pauvres.

2. Il guerit entr'autres maux, toutes sortes de Playes, en arrête le sang, en tire le ser, le plomb, les os cassez, reunit les nerss, guerit toutes ensures, & apostemes; toutes morsures de bêtes venimeuses, & entagées. Oste la douleur, & l'air contagieux de la peste & des charbons, guerit le farcin des chevaux, les hemorroïdes internes, mal de dents; toutes sortes de sistemes, rhumatismes naissans, sciatiques, paralysies, surditez, loupes, & soulage ces maux quand ils sont inveterez.

3. Fait perdre le lait des nouvelles accouchées, guerit tous maux de mammelle, les empéche de pourrir. On voit tous les jours dans les Hôpitaux, où l'on s'en fert, des bras & des jambes, condamnées à étre coupées, que l'on guerit par cet onguent sans rien couper, Comme dit au long le Livre des Remedes des Pauvres, contenant la composition & l'usage.

1. Les pauvres gens à la Campagne y sont fort sujets à cause des efforts qu'ils font en travaillant, & cela les estropie souvent, & les reduit à la mendicité, si on n'y remedie dans la naissance.

2. L'an 1671, avec le livre & le pacquet des remedes, l'Assemblée de Paris envoya aussi gratuitement, dans tous les Dioceses, un Livre avec des figures, pour apprendre à faire des bandages, & des remedes sans frais, pour guerir toutes ces Descentes, qui sont toutes quasi curables dans leur naissance. On verra dans ce livre comme il faudra guerir les Descentes de Boyaux de l'aine, du nombril, du fondement, celles de matrice, arrêter le flux d'urine & autres. Descentes venteuses, aqueuses, charneuses. Ce Livre fut aussi adressé à Messieurs les Superieurs des Seminaires, où il y en a, & où il n'y en a pas, à Messieurs les Grands Vicaires avec priere de le donner à quelque ouvrier, Sellier, ou Tailleur de Ville Episcopale, pour luy apprendre à faire ces bandages.

Comme plusieurs Hôpitaux & Confreries de la Charité, font faire de l'onguent divin, & de cette eau pour les yeux, gale, teigne, & qu'ils y gagnent pour aider à nourrir les pauvres.

1. Tout le monde est capable de faire & d'appliquer l'eau, dont est parlé cy-dessus.

2. Pour l'application de l'onguent divin, tout le monde en est aussi capable, il ne faut qu'un peu de bonne volonté.

3. Pour la composition, il faut une personne intelligente & charitable, on trouve quelques Religieux, ou Religieuses dans les Villes. On trouvera aussi cette composition, qui est un peu longue dans le livre des remedes des pauvres: L'Assemblée de Paris en 1671. l'envoya, gratuitement, à tous Nosseigneurs les Evêques, comme elle avoit êté conviée par l'Assemblée generale du Clergé de 1670. Le paquet sut adressé à Messieurs les Superieurs des

Seminaires, ou Grands Vicaires; com-

me il est dit cy dessus.

4. Ces Hópitaux, & Confreries donnent leurs remedes gratuitement aux pauvres gens, pour les riches, à la façon des Medecins d'Orient, on fait marché pour telle somme, au profit des pauvres si on guerit, & rien si on ne guerit pas; la guerison est asseurée si le mal n'est pas incurable. Le riche qui en voit tant de gueris, & qui est asseuré qu'il ne luy en coûtera rien, s'il ne guerit aussi, promet & donne liberalement, particulierement en consideration des pauvres; par ce moyen on voit par experience, qu'on gaigne dequoy aider à les nourrir.

charitable, pour distribuer & appliquer ces remedes. Mr.l'Evêque de Chalon en Champagne, cet Illustre & charitable Prelat, qui embrasse tout le bien qu'on luy propose, par Ordonnance du 20. May, 1672. a commis pour cela les Maîtres & les Maîtresses, d'Ecole, dans les lieux où personne ne se presente pour cette bonne œuvre: cela leur attire des presens & Ecoliers, ils gaignét

Seconde Partie. 417
Paffection & l'amitié de tous ceux

qu'ils guerissent, & celles de leurs pa-

rens, & amis.

6. Dans les lieux où personne n'en est capable, il y a des Curez charitables qui le font eux-mêmes, le font faire par leurs serviteurs, suivant l'usage de l'Eglise, jusques aux relâchemens, marquez cy-dessus.

Avis & prieresà ceux à qui on adressera ce Memoire.

1. Ceux à qui on adressera ce Memoire dans les Villes Episcopales, sont tres-humblement suppliez de le faire imprimer & distribuer aux Curez dans les visites, ou Synode, à l'Assemblée de Paris remboursera les frais. On n'envoye qu'un exemplaire, parce qu'on ne sçait pas le nombre des Curez de chaque Diocese, & que le port coûteroit autant ou plus, que l'Impression sur les lieux.

2. Avec ce Memoire on envoye aussi la Lettre d'un Doyen Charitable, qui contient la façon, dont il a étably des Confreries de la Charité dans les quarante Parroisses de son Doyenné, avec grand fruit & facilité: On est aussi prié de faire imprimer cette Lettre & la distribuer; elle pourra servir d'une regle aisse aux Curez: On remboursera aussi les frais.

3. On a cy-devant envoyé une Lifte de certains Livres utiles aux Curez, Directeurs, Confesseurs, où il est
aussi parlé des Reglemens de certains
Seminaires des Laïques, qui envoyent
des Maîtresses d'école, dans les Paroisses qui apprennent gratuitement
aux sideles à travailler à des ouvrages
utiles pour gagner leur vie; cela soûtient les familles des pauvres, & des riches qui peuvent tomber. On est aussi
prié de faire imprimer & distribuer cette Liste, on remboursera les frais pareillement.

4. Les Imprimeurs y pourront gagner en deux façons: il y en aura qui acheteront la Liste de ces Livres & ce Memoire des Remedes: Outre cela, ceux qui voudront de ces Livres pourront s'adresser à eux pour en faire venir de Paris, ou des grandes Villes, & les Libraires entr'eux, se sont des rabais.

419

5. Si on fait imprimer ou distribuer ces trois pieces, on envoyera d'autres Memoires, de divers remedes pour d'autres maladies non exprimées cydessus; on nous en promet d'épreuves, qui seront aussi faciles, qui se feront par tout, & quasi pour rien. Entr'autres pour le Poumon, l'Afthme, Phihysie, Hydropisie, Paralysie. Pour faire accoucher les fernmes, qui ne peuvent se delivrer, faire rendre l'arriere-faix, empécher les seins de pourrir, & toutes maladies pendant les couches. Guerir la jaunisse, pales couleurs, maux de ratte, suffocations, fleurs blanches, purgations arrétées, & toutes autres maladies de femmes. Sonlager la pierre, guerir la gravele, les difficultez d'urine, garantir des poux, &c. Garantir les fondeurs de metaux, Doreurs, Peintres, & tous ceux qui manient le vif argent, de tremblement.

